

Avis de constitution

SOCIETE « SISTERS OF AFRIKA » en abrégé « SOA »

Siège Abidjan Cocody Corniche au sein de Nestlé.,
Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Février 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SISTERS OF AFRIKA » en abrégé

« SOA »

Objet : Vente, création, production vêtements et accessoires, biens et services, formation marketing et commercial, import/export vêtements et accessoires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Corniche au sein de Nestlé.,
Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme DIOUF HELENE DABA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01868 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11508/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

